

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [1]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le carnet de FS

MADAME, C'EST UN JEUNE HOMME...

Tel est le titre d'un article paru dans « *l'Impartial* » et reproduit par « *L'entraide familiale* », organe du Cartel Vaudois d'aide à la famille. Il y est question de l'accès des hommes à la profession d'aide familial(e), qui est en train de s'effectuer sans encombre. Yopie ! Un passage de l'article, toutefois, modère notre enthousiasme : la responsable du service à La Chaux-de-Fonds « espère que l'arrivée des hommes amènera une évolution et une amélioration rapide » de la profession, « avec une considération meilleure et une rémunération itou ». On connaît déjà le processus inverse...

DIAMANT DE MADAME, CAPITAL DE MONSIEUR

Ce slogan de la maison GEM-TRADE SA, nous l'avons savouré à sa juste mesure au dernier Salon des Arts ménagers à Genève. C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre deux coups !

4 FEMMES SUR 9, chacune appartenant à un parti différent, siègent désormais à la Municipalité de Spiez. Commentaire de « *Domaine public* », où nous avons trouvé cette information : c'est probablement un des rares cas en Suisse où les femmes sont si proches de la majorité.

LE TRAVAIL DOMESTIQUE

reste l'affaire des femmes au Japon. 89 % des Japonaises estiment que c'est normal. Et puisque nous en sommes aux pourcentages, ajoutons que 45 % des employeurs japonais ne craignent pas de bafouer l'esprit de la Constitution en refusant à leurs employées pratiquement toute chance de promotion.

UNE HEROINE FATIGUÉE ?

Elisabeth Veya quitte le secrétariat de la Commission fédérale pour les questions féminines. Dommage ! Mais elle poursuivra la lutte ailleurs.

EGALITE, DIGNITE, AUTONOMIE

C'est le slogan des féministes françaises pour le prochain 8 mars. C'est aussi le nôtre.

HOMMAGE AUX COURAGEUSES

femmes de la VPOD qui ont discuté, lors d'un récent congrès à Zurich, du lancement éventuel d'une nouvelle initiative pour la décriminalisation de l'avortement.

MADAME KOLLER, épouse du nouveau président du Conseil national, l'Appenzellois Arnold Koller, a recueilli 7 voix lors de l'élection de son mari au perchoir. Une manière comme une autre de taper sur le clou...

DES MURMURES SANS AMENITE

ont parcouru les rangs du Grand Conseil fribourgeois quand il s'est agi de voter un amendement à la loi scolaire qui préconisait l'égalité entre filles et garçons dans les plans d'étude. « A Fribourg, s'est exclamé le rapporteur, une fille n'est pas encore un garçon, et un garçon n'est pas encore une fille ». 50 députés contre 37 lui ont donné raison.

LE NIVEAU DE LA MORT

en haute montagne, c'est 8200 mètres, soit l'altitude qu'il est impossible de dépasser, selon les « hymalayistes », sans bouteille à oxygène. Or, une femme, Laurence de la Ferrière, vient d'escalader sans oxygène un sommet de 8505 mètres. Du jamais vu dans l'histoire de l'alpinisme.

LES CHILIENNES

sont désormais astreintes à un service militaire obligatoire de deux ans dans l'armée de terre, la marine ou l'aviation. Ainsi en a décidé le général Pinochet, en vue d'« intensifier la lutte contre le terrorisme ».

500 FRANCS,

c'est la différence de valeur entre un garçon et une fille. En Iran ? Non : à Sion ! Pour acquérir la bourgeoisie de cette ville, il en coûte 10 300 francs à un couple ayant un fils, mais seulement 9 800 francs à un couple ayant une fille. Le tarif pour un couple ayant un chien n'est pas indiqué.

ANNE FONTAINE

a reçu le prix du livre vaudois pour l'ensemble de son œuvre. Les jurés ont fait le bon choix.

LE 15 MAI 1987

toute inégalité de salaires entre hommes et femmes sera éliminée dans l'horlogerie. La FTMH et le patronat de la branche ont, en effet, réussi à mettre au point une méthode d'évaluation du travail qui permettra de comparer les travaux effectués par les femmes et ceux effectués par les hommes, lesquels ne sont généralement pas identiques. Ainsi, il sera enfin possible d'appliquer le principe : salaire égal à travail de valeur égale inscrit dans la constitution depuis le 14 juin 1981.

CA DEVAIT ARRIVER !

Vous avez oublié d'envoyer l'habituelle boîte de pralinés à la tante Ernestine. Pas de panique ! Après les guelettes des fêtes, le chocolat, c'est pas bon pour le foie. Rattrapez-vous plutôt en lui offrant un abonnement à *Femmes Suisses* pour 1985. Dès réception de votre message (CP 323, 1227 Carouge), Edwige se fera un plaisir de lui envoyer le numéro de janvier.

**Délai de rédaction
pour le prochain numéro :
lundi 7 janvier**

mensuel femmes

suisses et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chauvin, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguelet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1985